



# Assemblée générale

Distr. générale  
19 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-neuvième session**

Point 147 de l'ordre du jour

**Financement du Mécanisme international  
appelé à exercer les fonctions résiduelles  
des tribunaux pénaux****Premier rapport sur l'exécution du Mécanisme  
international appelé à exercer les fonctions résiduelles  
des tribunaux pénaux pour l'exercice biennal 2014-2015****Rapport du Secrétaire général***Résumé*

On trouvera dans le présent rapport les prévisions révisées pour le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux, tenant compte des variations intervenues par rapport aux paramètres du calcul initial. La diminution des ressources nécessaires résulte des modifications liées au taux de change et à l'inflation. Elle est en partie compensée par une augmentation imputable aux ajustements des coûts salariaux standard et des taux de vacance de postes. L'Assemblée générale est invitée à approuver un crédit révisé pour l'exercice biennal 2014-2015 d'un montant brut de 117 570 000 dollars (montant net : 110 164 000 dollars), correspondant à une réduction d'un montant brut de 2 726 600 dollars (montant net : 2 667 500 dollars).



## I. Introduction

1. L'objectif principal du premier rapport sur l'exécution du budget est de présenter les prévisions révisées pour le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux, rendant compte des variations des taux d'inflation et de change ainsi que des coûts standard et des taux de vacance de postes retenus pour le calcul du crédit initialement ouvert.

2. La ventilation de la diminution nette de 2 667 500 dollars des ressources nécessaires découlant de ces ajustements techniques est donnée aux tableaux 1 et 2 ci-après. On trouvera au tableau 1 un état des ajustements par composante et par facteur de variation et au tableau 2 un état des ajustements par objet de dépense et par facteur de variation.

3. On trouvera dans les paragraphes qui suivent l'analyse de l'évolution, depuis le calcul des prévisions de dépenses initiales, des hypothèses retenues quant aux paramètres de chiffrage des coûts. Les hypothèses budgétaires retenues pour calculer le montant initial des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2014-2015 ainsi que les taux proposés dans le présent rapport sont présentés dans l'annexe.

Tableau 1

### État récapitulatif des prévisions de dépenses et de recettes, par composante et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	Crédits ouverts pour 2014-2015 <sup>a</sup>	Ajustements prévus				Total	Montants révisés proposés
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
A. Chambres	4 288,9	(90,2)	(58,6)	–	–	(148,8)	4 140,1
B. Bureau du Procureur	18 791,3	(409,2)	(45,3)	(27)	(60,1)	(541,6)	18 249,7
C. Greffe	86 355,6	(1 781,1)	(704,5)	101,1	1 306,4	(1 078,1)	85 277,5
D. Gestion des dossiers et archives	10 860,8	(222,6)	(16,9)	60,9	(779,5)	(958,1)	9 902,7
<b>Total, dépenses (montant brut)</b>	<b>120 296,6</b>	<b>(2 503,1)</b>	<b>(825,3)</b>	<b>135</b>	<b>466,8</b>	<b>(2 726,6)</b>	<b>117 570</b>
<b>Recettes</b>							
Contributions du personnel	7 465,1	(130)	(42,6)	50,5	63	(59,1)	7 406
<b>Total (montant net)</b>	<b>112 831,5</b>	<b>(2 373,1)</b>	<b>(782,7)</b>	<b>84,5</b>	<b>403,8</b>	<b>(2 667,5)</b>	<b>110 164</b>

<sup>a</sup> Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/257.

Tableau 2  
**État récapitulatif des prévisions de dépenses, par objet de dépense  
 et par facteur de variation**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet	Crédits ouverts pour 2014-2015 <sup>a</sup>	Ajustements prévus				Total	Montants révisés proposés
		Taux de change	Inflation	Coûts standard	Vacance de postes		
Postes	23 927	(646,9)	361,7	84,5	403,8	203,1	24 130,1
Autres dépenses de personnel	42 290,4	(938,1)	(600,6)	–	–	(1 538,7)	40 751,7
Émoluments des non-fonctionnaires	4 091,7	(90,2)	(58,3)	–	–	(148,5)	3 943,2
Consultants	160,4	(3,7)	(2,2)	–	–	(5,9)	154,5
Experts	541,3	(12,9)	(8)	–	–	(20,9)	520,4
Voyages des représentants	197,2	0	(0,3)	–	–	(0,3)	196,9
Voyages du personnel	3 060,3	0	(4,4)	–	–	(4,4)	3 055,9
Services contractuels	11 585	(228,3)	(167,1)	–	–	(395,4)	11 189,6
Frais généraux de fonctionnement	11 899,3	(262,7)	(175,2)	–	–	(437,9)	11 461,4
Dépenses de représentation	22,3	(0,6)	(0,3)	–	–	(0,9)	21,4
Fournitures et accessoires	832,2	(18,6)	(12)	–	–	(30,6)	801,6
Mobilier et matériel	7 622,4	(162,8)	(109)	–	–	(271,8)	7 350,6
Réfection des locaux	6 253	(8,3)	(7)	–	–	(15,3)	6 237,7
Subventions et contributions	349	–	–	–	–	–	349
Contributions du personnel	7 465,1	(130)	(42,6)	50,5	63	(59,1)	7 406
<b>Total (montant brut)</b>	<b>120 296,6</b>	<b>(2 503,1)</b>	<b>(825,3)</b>	<b>135</b>	<b>466,8</b>	<b>(2 726,6)</b>	<b>117 570</b>
<b>Recettes</b>							
Contributions du personnel	7 465,1	(130)	(42,6)	50,5	63	(59,1)	7 406
<b>Total (montant net)</b>	<b>112 831,5</b>	<b>(2 373,1)</b>	<b>(782,7)</b>	<b>84,5</b>	<b>403,8</b>	<b>(2 667,5)</b>	<b>110 164</b>

<sup>a</sup> Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/257.

## II. Explication des ajustements à apporter au montant net des ressources nécessaires

4. Les ajustements résultant des facteurs indiqués aux tableaux 1 et 2 entraîneraient une diminution des dépenses de 2 726 600 dollars, ce qui ramènerait le montant total révisé des crédits ouverts à 117 570 000 dollars (chiffre bruts). Ce montant se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis).

Crédits ouverts <sup>a</sup>	<b>120 296,6</b>	
Modification des hypothèses budgétaires		
Fluctuations monétaires	(2 503,1)	Sur la base des taux de change opérationnels de l'Organisation des Nations Unies

Modification des hypothèses relatives à l'inflation	(825,3)	Sur la base des indices des prix à la consommation, coefficients d'ajustement adoptés, remplacement des ajustements au coût de la vie budgétisés par les ajustements réels
Ajustement des coûts salariaux standard et des dépenses communes de personnel	135,0	Sur la base des montants effectifs des traitements, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel
Ajustement des taux de vacance de postes	466,8	Sur la base des postes vacants
<b>Total (brut) révisé</b>	<b>117 570,0</b>	

<sup>a</sup> Montants approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/257.

## A. Fluctuations monétaires

*(Diminution : 2 503 100 dollars)*

5. Aux fins de l'actualisation des coûts, on peut se servir, soit de la moyenne des taux de change opérationnels constatés depuis le début de l'exercice biennal (méthode de la moyenne), soit des taux opérationnels en vigueur au moment de l'actualisation (taux les plus récents). On se rappellera que, dans son rapport sur les comptes de l'ONU pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1995, le Comité des commissaires aux comptes a recommandé que les hypothèses budgétaires concernant les taux de change opérationnels soient calculées au moyen de la méthode de la moyenne, et non sur les taux les plus récents disponibles (A/51/5 (Vol. I), chap. II, par. 110). Le Secrétaire général avait indiqué qu'il n'était pas souhaitable de déterminer à l'avance si l'on devait utiliser une moyenne ou le dernier taux de change connu pour établir les prévisions budgétaires et réévaluer les coûts, et que le choix devait être fait au moment de la réévaluation. Cette conclusion a été communiquée à l'Assemblée générale et approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/51/7/Add.6, par. 5), lequel a préconisé que le Secrétaire général utilise les taux de change aboutissant à l'estimation la plus basse.

6. Dans le présent rapport sur l'exécution du budget, les taux de change effectifs ont été appliqués pour la période de janvier à octobre 2014, et le taux de change d'octobre a été appliqué également pour les mois de novembre et décembre 2014. Pour 2015, le taux de change en vigueur en octobre 2014 (taux le plus récent) a été appliqué pour l'euro, afin d'obtenir l'estimation la plus basse aux fins de l'établissement des prévisions budgétaires, conformément à la méthode arrêtée. La réduction de 2 503 100 dollars correspond à la baisse des ressources nécessaires pour l'exercice biennal 2014-2015 du fait de l'appréciation du dollar par rapport aux devises concernées (voir fig. I et II ci-après).

Figure I  
Évolution de l'euro par rapport au dollar des États-Unis (2014)

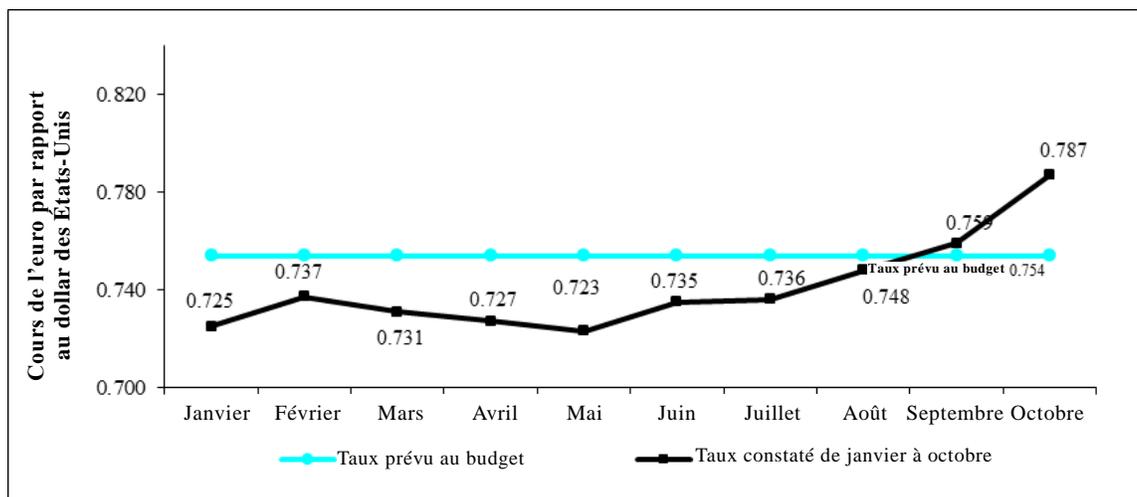
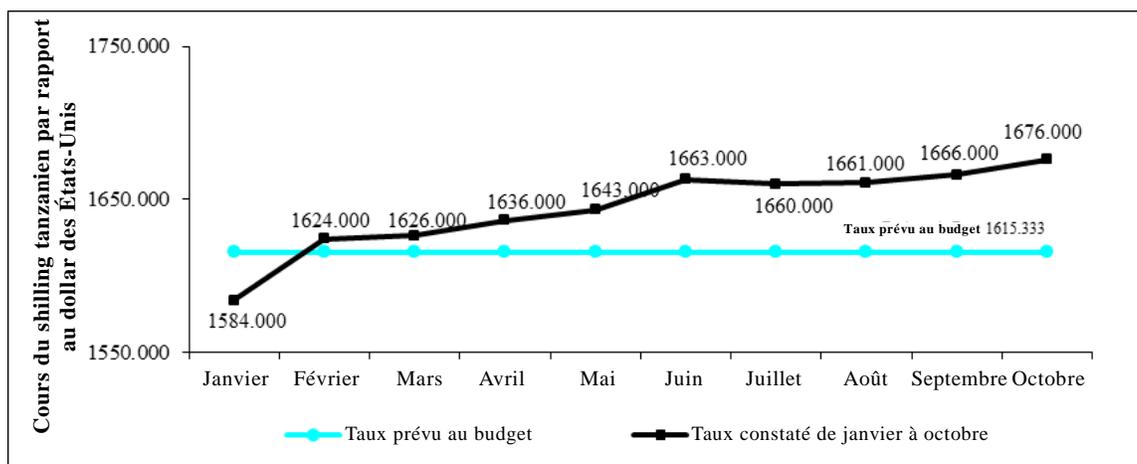


Figure II  
Évolution du shilling tanzanien par rapport au dollar des États-Unis (2014)



## B. Modification des hypothèses relatives à l'inflation

(Diminution : 825 300 dollars)

7. Les taux d'inflation révisés appliqués à tous les objets de dépense du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux relatifs aux activités menées à Arusha et à La Haye ont été calculés en tenant compte des facteurs suivants : a) dans le cas des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, les coefficients d'ajustement utilisés aux fins du calcul des indemnités de poste adoptés par la Commission de la fonction publique internationale pour la période allant de janvier à octobre 2014 et les projections fondées sur les données utilisées par la Commission; b) dans le cas des agents des

services généraux et des catégories apparentées, l'écart entre les ajustements au coût de la vie effectifs et ceux budgétisés constaté en 2014 et prévu pour 2015; c) pour les objets de dépense autres que les postes, les dernières informations concernant les indices des prix à la consommation fournies par le magazine *The Economist*.

8. La baisse des ressources nécessaires s'explique principalement par des dépenses inférieures au titre des objets de dépense autres que pour les postes en raison d'un taux d'inflation inférieur à celui retenu pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir.

### C. Ajustement des coûts salariaux standard

*(Augmentation : 135 000 dollars)*

9. L'augmentation de 135 000 dollars correspond à l'effet net de l'ajustement des coûts salariaux standard, des dépenses communes de personnel et des taux de contribution du personnel. La révision de 2014 des coûts salariaux standard est fondée sur les états de paie moyens effectifs constatés depuis le début de l'exercice, par catégorie et par classe dans chacun des lieux d'affectation. Aux fins de l'établissement du présent rapport, les données salariales mensuelles relevées pour les mois de janvier à septembre 2014 à Arusha et à La Haye ont été analysées par catégorie et par classe, et comparées aux montants retenus pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir. Les projections pour 2015 sont fondées sur les tendances observées en 2014.

10. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées en pourcentage des traitements nets, pour chaque lieu d'affectation. Elles comprennent les indemnités et prestations et les dépenses liées à la nomination, à la mutation et à la cessation de service des fonctionnaires. Les ajustements apportés sont fondés sur l'analyse des dépenses communes de personnel effectivement engagées dans les deux lieux d'affectation au cours de l'exercice biennal 2012-2013 et sur l'évolution constatée depuis le début de 2014 par rapport aux montants retenus pour le calcul du montant initial des crédits à ouvrir.

### D. Vacances de poste

*(Augmentation : 466 800 dollars)*

11. L'augmentation de 466 800 dollars correspond aux ajustements apportés aux taux de vacance de postes pour 2014-2015, compte tenu des taux constatés en 2014, comme indiqué dans l'annexe au présent rapport.

## III. Mesure que l'Assemblée générale est invitée à prendre

12. L'Assemblée générale est invitée à :

a) **Prendre note du présent rapport;**

b) **Approuver un crédit révisé d'un montant brut de 117 570 000 dollars (montant net : 110 164 000 dollars) pour l'exercice biennal 2014-2015, correspondant à une réduction d'un montant brut de 2 726 600 dollars (montant net : 2 667 500 dollars).**

## Annexe

**Mécanisme international appelé à exercer  
les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux :  
hypothèses budgétaires pour l'exercice biennal  
2014-2015**

Paramètres budgétaires	La Haye				Arusha			
	Crédit initialement ouvert		Présent rapport		Crédit initialement ouvert		Présent rapport	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Taux de change <sup>a</sup>	0,75	0,75	0,75	0,79	1 615,333	1 615,333	1 649,250	1 676,000
Inflation (pourcentage)	1,3	2,4	0,4	1,3	7,2	8,4	6,2	8,4
Coefficient d'ajustement (pourcentage)	55,52	55,72	56,38	48,2	53,7	57,47	53,38	53,48
Dépenses communes de personnel (pourcentage)	38,54	38,54	39,71	39,71	64,3	64,3	59,61	59,61
Pourcentage de postes existants vacants								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	8,8	8,8	26,2	26,2	15,7	15,7	26,2	26,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	0,2	0,2	19,6	19,6	4,6	4,6	19,6	19,6
Pourcentage de nouveaux postes vacants								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	50	50	26,2	26,2	50	50	26,2	26,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	40	40	19,6	19,6	40	40	19,6	19,6

<sup>a</sup> La Haye : cours du dollar des États-Unis par rapport à l'euro; Arusha : cours du dollar des États-Unis par rapport au shilling tanzanien.